

TRAVAUX EN HAUTEUR

Circulaire DRT n° 2005-08 du 27 Juin 2005

Décret 2004-924 du 1er septembre 2004 :

Utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur.



Cette formation tend à sensibiliser le personnel aux dangers inhérents des travaux en hauteur. Elle a pour objectif de faire connaître les règles de prévention et des conditions de travail, d'identifier et d'analyser les risques du travail en hauteur.

OBTENIR UN DEVIS

PUBLIC :

Conducteurs travaux, chefs de chantiers et personnels ouvriers

NOMBRE DE PERSONNES :

5 à 10 personnes

DUREE :

Nous consulter pour une étude personnalisée.

DEROULEMENT :

Sensibilisation aux dangers liés au travail en hauteur, puis mise en application sur le terrain

LIEUX

En interne, ou locaux YSEIS

OUTILS PEDAGOGIQUES :

Films, diaporamas et études de cas concrets.

PROGRAMME

THEORIE

- Statistiques d'accidents
- Réglementation en vigueur
- Présentation et définition d'un poste de travail en hauteur
- Examens d'adéquation.
- Courbes de chute
- Protections collectives
- Les moyens d'intervention pour les travaux en hauteur
- Consignes spécifiques à l'utilisation des engins de levage, des échafaudages, et autres plates-formes de travail
- Equipements de protection Individuelle et utilisation du harnais

PRATIQUE

Etude d'un cas concret à l'aide de plans.